

Les archives du Grand Orient de France (GODF): dispersées mais accessibles

Raphaël Baumard

L'accès aux archives, que ce soit pour les chercheurs professionnels ou amateurs, a fait l'objet – depuis longtemps – de nombreuses controverses. Dans l'imagerie populaire et dans les mentalités collectives, l'idée d'archives contient ainsi une bonne part d'ombre et de secret : on y associe souvent ces longs couloirs de documents inaccessibles au commun des mortels, contenant des informations et des données dont seules les personnes habilitées pourraient prendre connaissance. Face à cette image récurrente qui tient beaucoup du fantasme, mais également face aux reproches d'une partie des chercheurs [1], les services d'archives publics se sont efforcés de montrer que les documents qu'ils contenaient étaient communicables à tout un chacun [2]. En cela ils ont décidé de revoir le très fragile équilibre entre respect de la vie privée ou de secrets d'État (et c'est souvent sur ces derniers qu'il y a litige) et libre accès aux documents.

Ce qui est vrai pour l'État ne l'est en revanche pas nécessairement pour les institutions privées, qui restent légalement seuls décideurs quant à la communication de leurs documents. C'est dans cette perspective que doit s'analyser la situation des archives de la franc-maçonnerie, institution controversée s'il en est et qui reste encore bien « secrète » malgré de réels efforts d'ouverture. L'image courante voudrait donc que ces archives soient doublement secrètes par rapport aux autres, car issues de l'institution maçonnique. C'est peut-être pour rompre avec cette mystique du secret des archives maçonniques que le service « Bibliothèque – Archives – Musée » du Grand Orient de France s'efforce, depuis de nombreuses années, de communiquer aux chercheurs amateurs ou professionnels, maçons ou profanes, les documents encore en la possession de l'obédience. Ce faisant, on constate que les archives du Grand Orient ont suivi un mouvement parallèle à l'effort de communication et d'ouverture des archives publiques : pourtant elles restent victimes d'une méconnaissance, voire d'une méprise du public [3].

Parmi les obédiences maçonniques françaises, le Grand Orient de France est sans doute la plus connue et la plus emblématique. Fondé en 1773, il est pendant plus d'un siècle la seule obédience maçonnique en France, et est toujours resté la plus importante par le nombre de ses membres. Ses activités et ses objectifs sont définis assez clairement dans sa constitution, qui stipule dès son premier article : « La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au

perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. » Le Grand Orient se voit avant tout comme un lieu de réflexion : ses thèmes d'étude sont très larges, allant des questions philosophiques à des interrogations sur les phénomènes politiques ou sociaux les plus contemporains. Quant au cérémoniel et au rituel attachés aux « tenues » et aux « temples », ils sont sans doute à la source de beaucoup des fantasmes populaires sur les francs-maçons. Le côté « théâtral » des tenues ne saurait d'ailleurs être nié : toutefois les symboles sont aussi là pour servir et appuyer la réflexion, c'est en tout cas l'avis des frères. Qui plus est, l'heureuse conséquence de ces rituels est d'avoir produit pour les historiens de nombreuses archives : les « cahiers d'esquisse », « morceaux d'architecture », « registres hospitaliers » et autres « planches » ou « tableaux » sont autant de sources précieuses pour les chercheurs !

Pour comprendre la nature et la répartition des archives maçonniques en France, et plus particulièrement celles du Grand Orient de France, il convient d'abord de s'attarder sur la structure et l'appareil maçonnique qui ont amené et qui amènent toujours à produire ces archives. Nous en viendrons ensuite à un bref aperçu de l'histoire de ces fonds, avec ce moment charnière que fut pour les franc-maçons l'Occupation de 1940-1944. De cette histoire résulte la division des fonds entre ceux conservés à la Bibliothèque nationale de France (BNF) et ceux toujours en possession du Grand Orient, parmi lesquels les fameux documents rapatriés de Moscou après la chute de l'URSS. Les sujets d'études que peuvent porter ces archives sont nombreux, et sans en faire une liste exhaustive ou détaillée, nous en donnerons les grands axes ou thématiques principales.

L'organisation des archives maçonniques : un mécano complexe

Le système de répartition des fonds d'archives maçonniques entre les personnes, les institutions et les services, publics ou privés, peut paraître au premier abord assez complexe : il est à la vérité le reflet d'une histoire maçonnique tout aussi alambiquée !

Les archives suivent l'organisation générale de la franc-maçonnerie en France, c'est-à-dire la division entre d'un côté les loges et de l'autre les obédiences. Les premières, sortes de groupes de travail implantés au niveau local (généralement en ville), sont responsables de leurs documents. Elles ont donc décidé au cas par cas de leur traitement, ce qui explique la diversité des solutions retenues [4]. Souvent les loges ont fait don de leurs documents les plus anciens à des services d'archives départementales ou communales ou encore à des bibliothèques, parfois elles les ont conservés en mains propres et quelquefois malheureusement les archives ont été définitivement perdues. Ce dernier cas est assez fréquent : destructions volontaires (notamment sous l'Occupation afin de préserver l'anonymat des frères), pertes lors de déménagements l'expliquent le plus souvent. Aux aléas de l'histoire s'est donc ajoutée la multiplicité des choix locaux

Les loges, également appelées ateliers, sont ensuite fédérées en « obédiences » nationales : les plus connues sont le Grand Orient de France, la Grande Loge de France ou encore le Droit Humain (l'une des rares obédiences mixtes). À chaque fois, il s'agit d'une organisation centrale chargée d'unifier les rituels, de choisir les thèmes d'études annuels des francs-maçons et de fédérer la gestion administrative et financière des loges. Statutairement ce sont toujours des associations loi 1901, fonctionnant sur un mode démocratique. Sur le plan de leurs archives, chacune les a gérées séparément, de sorte qu'il existe aujourd'hui beaucoup de lieux où sont conservées des archives maçonniques. De surcroît, les archives des obédiences ont cette particularité d'avoir été en elles-mêmes des enjeux politiques et l'objet de spoliations pendant la Seconde Guerre mondiale, ce qui a encore compliqué la répartition et l'organisation des fonds. Nous ne traiterons ici que du cas des archives du Grand Orient de France.

L'histoire des archives du Grand Orient de France : le moment charnière de l'Occupation

Les archives du Grand Orient (en tant qu'obédience centrale) sont actuellement réparties en trois lieux : la Bibliothèque nationale de France, le service d'archives situé rue Cadet à Paris et un dépôt d'archivage en banlieue parisienne. Pour comprendre cette répartition, un bref retour sur l'histoire des fonds, en particulier sous l'Occupation, est indispensable.

En 1940, le Grand Orient conserve encore dans ses propres locaux, au 16 rue Cadet, l'ensemble des archives produites depuis la fondation de l'obédience. Dès le premier jour de l'occupation nazie, les Allemands s'y installent et pendant quatre années, les archives qu'ils y trouvent vont faire l'objet d'une double spoliation : la leur mais aussi celle des services du gouvernement de Vichy. Les deux vont se servir tour à tour des documents qui les intéressent [5].

Le pillage par les nazis rentre dans un cadre plus large que Sophie Cœuré, dans son ouvrage *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, a bien décrit [6]. Pour l'Occupant, la récupération de documents emblématiques ou d'archives historiques précieuses participe de sa victoire et permet de constituer une sorte de « trophée » de guerre. La découverte et le rapatriement à Berlin du traité de Versailles en sont sans doute l'exemple le plus frappant [7]. L'ouvrage de Sophie Cœuré décrit toute la concurrence au sein même de l'armée et des administrations allemandes entre les services ou entre les personnes pour récupérer fonds et documents.

Les archives maçonniques, et surtout celles du GODF, font partie des documents recherchés, ceci pour plusieurs raisons. L'un des buts était d'alimenter la bibliothèque de la *Hohe Schule der NSDAP* censée fournir aux futurs cadres nazis en formation tous les documents et livres sur l'ennemi qu'était la franc-maçonnerie [8]. De façon moins rationnelle, certains nazis étaient

également à la recherche d'un prétendu « secret » maçonnique absolu, qu'ils auraient trouvé dans ces archives. En tout état de cause, les documents maçonniques sont lus et étudiés par un service de sécurité et de renseignement chargé spécifiquement de cette mission : le *Sicherheitsdienst*, qui siège dans le bâtiment même de la rue Cadet. Une partie des documents est sélectionnée et envoyée en Allemagne dans des dépôts d'archives gardés secrets.

Les Français ne sont toutefois pas en reste : dès 1940, Bernard Fay, directeur de la Bibliothèque nationale de France, est chargé par le régime de Vichy de collecter un maximum de documents sur la franc-maçonnerie, qui vient d'être interdite. Il s'agit à la fois de concurrencer les Allemands dans leur pillage d'archives et de constituer une source d'informations pour étudier, dans un sens unique de condamnation, les agissements et la pensée de la franc-maçonnerie.

De la Seconde Guerre mondiale est issue toute la répartition actuelle des fonds : les documents saisis par Vichy vont en effet être gardés par la Bibliothèque nationale de France, et même complétés, tandis que ceux saisis par les Allemands, après un destin assez original, constitueront un ensemble documentaire sans grand rapport avec les archives d'origine du Grand Orient de France et ne seront rendus à la France que dans les années 2000.

Les fonds conservés à la BNF : une mine de documents remontant jusqu'au XVIII^e siècle

En 1945, la franc-maçonnerie est exsangue et n'a ni les capacités matérielles ni les ressources lui permettant de reprendre les documents qui lui ont été confisqués par le gouvernement de Vichy et de les conserver par ses propres soins. Elle considère par ailleurs que la plupart des fonds qui ont pu être sauvés sous l'Occupation l'ont été grâce à des services publics : bibliothèques ou archives. Dès lors le Grand Orient de France décide de laisser ses documents là où ils sont, c'est-à-dire à la BNF, en officialisant et en régularisant une situation qui lui a pourtant été imposée. Ainsi donne-t-il dès la Libération la majeure partie de ses archives, ne conservant dans ses propres locaux que les documents de moins de 100 ans. À la fin des années 1950 et en 2002, le Grand Orient fait de nouveaux dons à la Bibliothèque nationale de France, permettant de compléter utilement les documents qu'elle conserve [9].

L'ensemble des archives données par le GODF à la BNF représente aujourd'hui un total de 600 ml. Ces dernières forment l'essentiel du fonds maçonnique de la BNF, fort riche et relativement ancien si l'on considère que la franc-maçonnerie n'a pas plus de trois siècles. Outre la correspondance entre les ateliers et la rue Cadet, l'une des richesses du fonds est probablement le fichier nominatif de francs-maçons datant du XIX^e siècle. Toutefois, les saisies de la Seconde

Guerre mondiale n'avaient pas uniquement porté sur les archives de l'organisation centrale de l'obédience : on trouve donc aussi dans les documents de la BNF nombre de pièces produites par les loges elles-mêmes : rituels, tableaux de loges ou planches par exemple, classés par « orient » (ville où siège une loge) et ateliers. L'ensemble des archives est répartie en cinq sous-séries toutes accessibles au public.

Les trois ensembles de documents encore conservés rue Cadet

Bien qu'ayant donné une partie de ses archives, le Grand Orient de France conserve encore dans son siège de la rue Cadet trois ensembles de documents extrêmement riches, le tout ne représentant pas moins de 430 ml.

Le premier ensemble d'archives prend la suite de celles conservées par la BNF : il s'agit de la correspondance entre l'obédience et ses loges entre 1900 et 1940. Ce sont pour partie des documents qui n'avaient pas été pillés par les nazis, et que l'obédience a donc retrouvés à la Libération dans ses locaux. Ils ont été reclassés par un bénévole à la fin des années 1990 et sont désormais organisés dans l'ordre alphabétique des loges. Certes il s'agit pour une bonne part de relations proprement « administratives » entre l'obédience et les ateliers : enregistrement des nouveaux frères, règlement des questions matérielles, envoi des divers rapports obligatoires, etc. Mais on y découvre également les sujets un peu plus litigieux qui ont fait l'objet d'une discussion : la vie des loges provinciales ou parisiennes est ainsi mise en lumière. Par exemple la problématique de l'augmentation ou au contraire de la diminution du nombre de francs-maçons dans les loges, à confronter bien évidemment avec les différents scandales qui ont pu émailler l'histoire du Grand Orient de France. Et, pour qui s'intéresse aux rituels ou aux symbolismes, certaines lettres témoignent de l'évolution de tel ou tel rite, ou des difficultés de leur application. On trouve ensuite un certain nombre de fonds de loges. Leur nombre ne dépasse toutefois pas la dizaine, le siège du Grand Orient n'ayant pas vocation à conserver ces documents. Il s'agit généralement de fonds sauvés *in extremis* de destructions ou d'archives conservées dans le service pour leur intérêt historique particulier. Leur accès est malheureusement assez difficile car la plupart de ces documents n'ont pas encore été classés ou inventoriés selon des règles archivistiques strictes.

En plus de ces deux premiers ensembles de documents, on notera la possibilité d'avoir accès à un fichier nominatif des francs-maçons datant de la Seconde Guerre mondiale. Comme la plupart des fichiers ou listes énumérant (mais rarement de façon exhaustive) les noms de frères maçons, il a été réalisé par l'un des adversaires de la franc-maçonnerie. Ce sont cette fois-ci les forces allemandes sous l'Occupation qui en sont à l'origine : leur but était de recenser toutes les personnes ayant été franc-maçons avant 1940, d'où son nom de « fichier allemand ». Il a



ensuite été remis au Grand Orient qui communique sur demande les fiches nominatives le constituant. C'est évidemment une source de renseignements très recherchée par les généalogistes.

On notera enfin que les archives produites par le Grand Orient depuis 1945 sont encore toutes en la possession de l'obédience. Pour l'heure, elles n'ont fait l'objet d'aucun travail d'inventaire ou de classement et ne sont donc pas communiquées au public.

Figure 1. Les cartons des archives rapatriées de Moscou, tels qu'ils sont conservés actuellement au siège du Grand Orient de France.

Les archives dites « russes »

Le morceau de choix des documents encore en possession du Grand Orient est constitué de ce que l'on a appelé, sans doute par abus de langage, les « archives russes », non pas qu'elles aient un rapport particulier avec la Russie au niveau de leur contenu, mais parce qu'elles ont été détenues par l'URSS. Pour comprendre le parcours unique de ces archives, il faut revenir à la période de la Seconde Guerre mondiale.

En 1945, l'Est de l'Allemagne est occupé par les forces soviétiques victorieuses. Or c'est précisément dans cette zone que les Allemands avaient entreposé les archives spoliées en France. Les Russes découvrent donc les dépôts en question, mais n'en informent nullement la France : ils vont même conserver ces archives pendant plus de cinquante ans. Après plusieurs déménagements successifs, elles sont transférées à Moscou dans un dépôt secret, où elles sont d'ailleurs reclassées, selon des pratiques archivistiques sans doute assez hasardeuses. Malgré quelques essais de retour en France de ces documents, il faudra finalement attendre la Perestroïka et la chute de l'URSS pour que des négociations commencent et que leur rapatriement soit organisé. Le ministère français des Affaires étrangères s'est occupé de répartir les fonds entre les propriétaires : c'est en 2001 que le Grand Orient a reçu les archives lui appartenant. Cela représentait un ensemble de 750 cartons, soit 225 ml.

Dès leur arrivée dans les locaux du GODF, ces « archives russes » ont été communiquées aux chercheurs. Ceux-ci ont à leur disposition une traduction des inventaires réalisés par les archivistes soviétiques. En dehors d'une petite partie du fonds (portant essentiellement sur des rapports de questions à l'étude des loges), le conditionnement, l'ordre et l'organisation des archives tels qu'ils ont été conçus par les Soviétiques n'ont pas été revus ni modifiés.

L'ensemble des documents se répartit en trois grands fonds ou ensembles de fonds. On a d'abord plusieurs fonds de loges (cotés en 113), parmi lesquelles certaines sont très anciennes ou ont

disparu : les archives retrouvées en 2001 sont parfois la seule trace de leur existence [10] ! Le plus souvent ces documents n'avaient pas été spoliés au siège du Grand Orient rue Cadet mais dans les loges elles-mêmes : toute la France est ainsi couverte. Selon la richesse des fonds, on y trouve les documents traditionnels de tout atelier : tableaux (listes recensant les frères de la loge), registres comptables, comptes rendus des tenues... L'ensemble est classé par orient et par loge dans l'ordre alphabétique... cyrillique !

Après ces fonds de loges, les archives russes se divisent en deux autres fonds : celui du Grand Collège des Rites (fonds 108) et celui de l'organisation centrale du Grand Orient (les archives de l'obédience à proprement parler : fonds 92). Concernant le Grand Collège des Rites, il s'agit d'une organisation rattachée au Grand Orient et servant d'autorité suprême pour les ateliers dits « supérieurs », où seuls les francs-maçons des 4^e aux 33^e degrés peuvent accéder [11] .

La nature des documents de ces deux derniers fonds est nettement plus administrative. Les relations avec les loges, dont la majeure partie porte sur les initiations ou les affiliations de frères, constituent l'essentiel des archives. Néanmoins certains éléments présentent un intérêt incontestable.

On citera en particulier les « questions à l'étude des loges », c'est-à-dire les grandes thématiques choisies annuellement pour faire l'objet de la réflexion et des travaux des frères dans leurs loges respectives. Ces dernières présentent chacune leurs conclusions dans des « rapports », qui font ensuite l'objet de synthèses lors des congrès régionaux. Celles-ci sont retravaillées une dernière fois lors du convent (assemblée générale du GODF) afin d'aboutir à un document unique final, censé reprendre de façon résumée les principaux axes et les conclusions des travaux de toutes les loges de l'obédience.

Les conditions d'accès au service d'archives du Grand Orient

Rappelons brièvement les moyens d'accès aux archives du Grand Orient de France. On ne le dira en effet jamais assez : oui ces archives sont accessibles et communicables, et le GODF serait très heureux de voir ses documents étudiés ! Pour celles conservées à la BNF (site Richelieu), leur accès est soumis aux mêmes conditions que tous les documents qui y sont communiqués, avec toutefois pour un certain nombre de pièces (touchant plus particulièrement à la vie privée des frères) une demande d'autorisation préalable auprès du Grand Orient.

Pour ce qui est des documents conservés en propre par le GODF, leur communication se fait dans la Bibliothèque de l'obédience, celle-ci étant couplée au service d'archives. La bibliothèque du Grand Orient est d'ailleurs une institution relativement ancienne puisqu'elle date de 1838. Réactivée et reprise en main dans les années 1970, sous l'impulsion notamment de Daniel Ligou, historien spécialiste de la franc-maçonnerie, la bibliothèque et l'ensemble de ses ouvrages sont

également à la disposition de tous les chercheurs. C'est très probablement le fonds documentaire privé le plus riche et le plus complet en France dans le domaine de la franc-maçonnerie. La collection de livres dits anti-maçonniques ou l'ensemble de revues maçonniques (de toute nature et issues de toutes les obédiences) constituent en soi une autre source intéressante pour les historiens. Le fonds d'ouvrages anciens (lentement reconstitué après les pillages de la Seconde Guerre mondiale) est également conséquent.

Sur le plan pratique, la bibliothèque est ouverte cinq jours sur sept, dont le samedi matin : elle est accessible à tous, francs-maçons comme « profanes ». Ces derniers doivent seulement justifier au préalable d'une recherche. La communication des ouvrages comme des archives est totalement gratuite mais se fait uniquement sur place.

Le Grand Orient : un sujet d'études à démultiplier et à faire connaître

La franc-maçonnerie, et en particulier le Grand Orient de France, a été et continue d'être un sujet d'études et de recherches multiples. On ne parlera pas là des ouvrages ou des articles de périodiques plus ou moins sérieux, qui chaque année par dizaines ne voient la franc-maçonnerie que sous l'angle des prétendus réseaux et de la puissance secrète qu'elle représenterait. Le Grand Orient offre un visage beaucoup plus complexe, si l'on prend soin de s'y arrêter un instant. Sous de nombreuses facettes, il offre au chercheur des points d'ouverture tant en matière d'histoire politique que sociale. Or les études réalisées ne se sont concentrées, la plupart du temps, que sur certains axes, certes intéressants mais partiels. L'identité même des chercheurs, leur appartenance ou non à la franc-maçonnerie, orientent souvent les études, sans doute plus que pour tout autre sujet.

Les archives du Grand Orient ont été beaucoup étudiées par les francs-maçons eux-mêmes pour écrire l'histoire de leurs loges ou de leur obédience. Cette histoire proprement maçonnique a ses spécialistes, parmi lesquels André Combes [12] ou Daniel Ligou [13]. Certains maçons se sont également intéressés à l'évolution des rites et des symboles qui accompagnent leurs réflexions : l'importance qui leur est accordée varie en effet d'une obédience à l'autre, d'une loge à l'autre, autant de sujets que les archives du Grand Orient permettent d'éclairer. En la matière, les ouvrages d'Irène Mainguy commencent à être des références [14].

Mais le Grand Orient de France ne doit pas uniquement être analysé et observé « en soi », indépendamment des questions sociales et politiques. Ce serait oublier que la franc-maçonnerie se veut tournée vers le monde et la société. Les frères n'ont de cesse depuis plus de deux siècles d'étudier tous les sujets brûlants, toutes les grandes évolutions de leurs temps, tous les enjeux et débats politiques ou sociétaux. Or nombreuses sont les loges qui ont conservé, au moins

partiellement, les résultats de leurs travaux : les fameuses « planches », exposées, présentées par un frère en tenue. Elles sont une mine d'informations qui, étrangement, n'a encore été que peu étudiée, ou de façon partielle, voire partielle. Car nombreux sont certes les historiens qui ont écrit sur le poids, l'importance et l'ancrage de la franc-maçonnerie dans la société, dans le pouvoir politique et de façon plus générale dans les instances dirigeantes. Beaucoup plus rares sont ceux qui ont cherché et exploré le fond du travail des frères, c'est à dire ce qu'ils pensaient et comment ils le pensaient. Or les planches, mais aussi les rapports de questions à l'étude des loges, offrent véritablement le fruit des réflexions et des pensées de tout ce groupe social que représentent les francs-maçons.

Pour ne donner que quelques exemples, les questions à l'étude des loges des années 1920 à 1930 n'ont pas encore fait l'objet d'une recherche poussée [15], alors que certaines portaient directement sur des thématiques aussi brûlantes que le fascisme, la dictature ou même les moyens d'éviter la guerre. Toutes sortes de sujets sont d'ailleurs abordées, parmi lesquelles les questions de la laïcité et du cléricalisme, sans doute l'un des combats politiques le plus attachés au Grand Orient de France. Certains thèmes sont très marqués temporellement, comme les nombreux textes réfléchissant aux systèmes économiques, qu'ils soient capitalistes, socialistes ou communistes [16]. Qui plus est, l'intérêt des questions à l'étude des loges est de pouvoir faire des comparatifs entre régions et entre villes, puisque pour une même question on dispose des rapports de quasiment tous les ateliers de France ! La liste complète des « questions à l'étude des loges » a été publiée en 2003 [17].

Enfin on oublie souvent un aspect non négligeable de la franc-maçonnerie, à savoir son rôle évident de sociabilité : la loge est aussi une cellule de vie, d'amitiés, de tensions. La diversité des milieux sociaux dans lesquels le Grand Orient de France recrute fait de ces ateliers de micro-foyers où se retrouvent parfois les conflits et les enjeux sociaux du moment. Ces « cellules de vie » sont d'autant plus intéressantes à étudier que les francs-maçons placent au cœur de leurs valeurs la « fraternité ». Comprendre en quoi cette notion change, ou non, les relations entre les frères, c'est peut-être là une façon d'approcher la singularité de la franc-maçonnerie. Et de toucher aussi ce qui fut (et est toujours en partie) critiqué et conspué chez elle : les systèmes de cooptation et l'affairisme de certaines loges (souvent parisiennes) qui semblent parfois s'apparenter à des cercles de pouvoirs secrets.

Dans ce panel de documents et de sources sur la franc-maçonnerie, un autre type d'archives ne saurait être négligé : il s'agit des documents personnels des francs-maçons. Leur conservation se fait ici selon le bon vouloir de leurs propriétaires respectifs : certains frères, conscients de l'importance de leurs archives, les ont néanmoins déposées ou données à des structures publiques. Quand elles existent, elles proposent un point de vue particulièrement intéressant sur

ce que peut-être concrètement l'engagement maçonnique des frères. Car on n'y découvre pas seulement la « vie administrative » d'un atelier : c'est la progression personnelle et intellectuelle des individus et de leur pensée qui se fait jour à travers elles. Autant de notes, de planches raturées, de brouillons et parfois de journaux de bord qui renseignent sur une franc-maçonnerie du quotidien, encore peu étudiée par les historiens.

L'énumération de tous les sujets de recherche liés à la franc-maçonnerie serait sans doute fastidieuse et ne réussirait pas à être exhaustive [18]. Nous nous arrêterons donc là, en insistant néanmoins sur la nécessité d'un travail proprement historique et approfondi sur des sujets et des thèmes qui ont été trop délaissés par les historiens, et – pourquoi ne pas le dire ? – accaparés par des journalistes n'ayant pas toujours le recul nécessaire.

Pour conclure, nous constaterons que, comme pour beaucoup d'institutions, les aléas de l'histoire conjugués à la structure pyramidale du Grand Orient de France ont amené à une dispersion des fonds et des archives. Pour autant ces documents, dans la plupart des cas et quand ils n'ont pas été détruits, sont communicables. Les archives maçonniques sont bien loin de la forteresse imprenable et inaccessible que l'on imagine parfois ! Peut-être même sont-elles l'un des moyens d'accès les plus aisés pour prendre connaissance de la franc-maçonnerie, de ses recherches intellectuelles précieuses comme de ses dérives et de ses défauts.

Notes :

[1] L'ouvrage de Sonia Combes est un exemple symptomatique des accusations faites aux archivistes quant à la préservation de « secrets inviolables » : *Archives interdites, l'histoire confisquée*, Paris, La Découverte, 2001.

[2] La circulaire du 2 octobre 1997 relative à l'accès aux archives publiques de la période 1940-1945 a par exemple facilité la communication des archives produites pendant la Seconde Guerre mondiale. La loi sur les archives de juillet 2008 a ensuite encore diminué les délais de communicabilité des documents des administrations publiques.

[3] Pierre Mollier, « Le voile levé sur les archives "secrètes" de la franc-maçonnerie », dans Sébastien Laurent (dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 123-132.

[4] Le seul guide de recherche recensant les archives des loges n'a malheureusement pas été réactualisé : il s'agit du *Catalogue des manuscrits maçonniques des bibliothèques publiques de France* de Jacques Léglise, Paris, deux tomes, Éditions SEPP, 1984 et 1988. Voir également l'article du même auteur « Manuscrits maçonniques dans les bibliothèques publiques (classement par grades) », *Chroniques d'histoire maçonnique*, IDERM, n° 42, 1989, p. 51-69

- [5] L'article de Pierre Mollier, « Paris-Berlin-Moscou. Les archives retrouvées. » (*L'Histoire*, n° 256, juillet-août 2001) présente bien le sort si particulier de ces archives.
- [6] Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2007.
- [7] Vincent Laniol, « Des archives emblématiques dans la guerre : le destin « secret » des originaux des traités de Versailles et de Saint-Germain pendant la Seconde Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 229, 2008, p. 21-42
- [8] Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée op. cit.*, p. 24
- [9] Ces dons ont essentiellement porté sur la série de correspondances entre les loges et les instances centrales du Grand Orient pour la période 1850-1900.
- [10] On citera en particulier le fonds de la loge des « neuf sœurs », ayant eu un rôle particulièrement actif pendant la Révolution française.
- [11] Le parcours initiatique maçonnique comprend trois premiers grades (dits symboliques) : apprenti, compagnon puis maître, qui sont acquis successivement. Les degrés ultérieurs sont appelés « hauts grades ».
- [12] On citera en particulier *La Franc-maçonnerie sous l'Occupation*, Paris, Éditions du Rocher, 2001, ou *Les trois siècles de franc-maçonnerie française*, Paris, Dervy, 2007.
- [13] Essentiellement connu pour avoir dirigé la rédaction du *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* (Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige Dicos Poche », 2004).
- [14] Parmi lesquels *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, Paris, Dervy, 2001 et *De la symbolique des chapitres en franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2005.
- [15] Mis à part un article d'Emmanuel Thiébot, « Les questions à l'étude des loges de 1926 à 1936 au Grand Orient de France : l'exemple de la Basse-Normandie », *Chroniques d'histoire maçonnique*, IDERM, n° 61, 2007, p. 44-54.
- [16] Voir à ce sujet l'article « Un demi-siècle de travaux maçonniques. Questions traitées par les convents de 1900 à 1950 », *Bulletin du centre de documentation du Grand Orient de France*, n° 15, mars-avril 1959, p. 63-72
- [17] Alain Bauer et Jean-Claude Rochigneux, *Questions à l'étude des loges dans les obédiences de la franc-maçonnerie française*, Paris, Éditions maçonniques de France, 2003.
- [18] Pour s'en donner une idée, on pourra consulter les quelques ouvrages généraux sur la franc-maçonnerie, parmi lesquels : Roger Dachez, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2006 (3^e édition), Paul Naudon, *Histoire générale de la franc-maçonnerie*, Paris, Charles Moreau, 2004.

Raphaël Baumard

Archiviste diplômé de l'université d'Angers, Raphaël Baumard effectue son stage de fin d'études en 2009 aux archives du Grand Orient de France : son mémoire a pour titre *Le Grand Orient de France et ses archives : entre protection et ouverture*. Après une mission aux archives du ministère de l'Intérieur, il est nommé en décembre 2009 adjoint (État) à la directrice des archives départementales de Loir-et-Cher. Responsable des archives privées, l'un de ses premiers travaux consiste à collecter et à classer partiellement le fonds d'archives personnelles de Guy Piau, ancien grand maître de la Grande Loge de France.

Pour citer cet article : Raphaël Baumard, « Les archives du Grand Orient de France (GODF) : dispersées mais accessibles ! », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 14, mai-août 2011, www.histoire-politique.fr

<http://histoire-politique.fr/index.php?numero=14&rub=sources&item=17>